

Date de dépôt : 10 mars 2022

Rapport

de la commission de contrôle de gestion chargée d'étudier le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil concernant le rapport de gestion de l'exercice 2020 de la Fondation Genève Tourisme & Congrès

Rapport de M. Pierre Eckert

Mesdames les députées et
Messieurs les députés,

La commission de contrôle de gestion s'est réunie en vidéoconférence les 20 décembre 2021 et 7 février 2022, sous la présidence de M. Jean Romain, pour étudier le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil concernant le rapport de gestion de l'exercice 2020 de la Fondation Genève Tourisme & Congrès. Le RD 1418 a été renvoyé par le Grand Conseil à la commission de contrôle de gestion le 8 octobre 2021. La commission a pu bénéficier du précieux soutien de M^{me} Catherine Weber, secrétaire scientifique. Les procès-verbaux ont été tenus avec précision par M^{me} Mariama Diallo et M^{me} Martine Bouilloux Levitre. Qu'elles soient ici remerciées.

Bref résumé

Pour la Fondation Genève Tourisme & Congrès (FGT&C), l'année 2020 a été marquée par l'impact massif de la pandémie sur le tourisme et les congrès. Les nuitées ont chuté de près de 67% et les recettes sont passées d'environ 11 millions en 2019 à 3907 millions de francs. La principale perte provient de la baisse des produits de la taxe de séjour. Mais la taxe de promotion tourisme perçue auprès des commerces a également bien reculé suite à la décision du Conseil d'Etat d'exonérer une grosse partie des entreprises de moins de 100 collaborateurs pour soutenir l'économie.

L'Etat a toutefois par la suite apporté son soutien par le vote d'une aide financière extraordinaire de 4 500 000 francs par le biais de la loi sur le soutien au secteur du tourisme dans le cadre de la crise sanitaire du coronavirus (loi 12728). Comme les voyages internationaux étaient fortement perturbés, cette loi avait pour objectif de soutenir le tourisme d'origine suisse en développant des activités thématiques, des chèques tourisme, des chèques café-restaurant et un label sanitaire. La somme n'a pas été épuisée, si bien qu'une partie de ces actions a pu être reconduite en 2021.

La commission a pris note du fait que la pandémie pourrait affecter de façon durable la structure des activités de tourisme et de congrès. Les gros congrès seront probablement moins nombreux et seront remplacés par des congrès plus petits, plus spécialisés et plus locaux, ce qui aura la vertu de mieux répartir la charge dans les hôtels tout au cours de l'année.

Une partie des nuitées sera également orientée vers le tourisme de loisirs, mais avec un accent moindre placé sur le tourisme haut de gamme, le créneau visé étant plutôt le tourisme familial de qualité. L'ambition est également de développer davantage la destination Genève en direction d'activités culturelles, qu'elles se trouvent dans le théâtre, les musées ou le vignoble. Toutes ces activités auront globalement un bilan carbone bien meilleur que de faire voyager en avion des congressistes à travers la planète pour une réunion de quelques heures. Nous renvoyons volontiers les lectrices et les lecteurs vers le rapport d'activité lié au RD 1418 ou à la présentation annexée pour davantage de détails sur les nouvelles orientations de la FGT&C.

Forte de ces explications, la commission a adopté ce rapport de gestion par 14 voix pour et une abstention.

Audition

M^{me} Fabienne Fischer, conseillère d'Etat (DEE)

M. Daniel Loeffler, secrétaire général adjoint (DEE)

M^{me} Fischer explique que le rapport d'activité 2020 de la Fondation Genève Tourisme & Congrès est marqué par l'impact massif de la pandémie et des mesures restrictives sanitaires prises pendant cette période qui ont directement affecté les revenus et la capacité d'action de la fondation. Les revenus ont été impactés par les produits de la taxe de séjour et de la taxe de promotion du tourisme. En effet, les nuitées enregistrées à Genève en 2020 ne représentent qu'un tiers de ce qu'elles ont été en 2019. De ce fait, elle constate que les revenus 2019 se montaient à plus de 17 millions et que, en 2020, ils ont chuté à plus de 8 millions de francs. Cela a créé une situation difficilement gérable pour la fondation. Afin d'y faire face, la fondation a pris des

dispositions pour limiter ses dépenses. Ces mesures ont consisté à réduire le nombre d'actions promotionnelles de la destination Genève à l'étranger et à diminuer l'effectif, notamment les ressources liées à l'accueil visiteur et au service administratif.

Le Conseil d'Etat a pris différentes mesures pour soutenir la fondation et le secteur du tourisme. D'abord par une modification législative qui a prévu des mesures de soutien parmi lesquelles le lancement d'une « Geneva box », des chèques tourisme, des chèques pour les cafés et restaurants et le déploiement d'un label sanitaire afin d'améliorer la confiance pour les personnes qui seraient de passage à Genève. L'ensemble de ces activités a permis de maintenir un minimum d'activité pour la fondation. Le Conseil d'Etat a accepté de suspendre l'amortissement d'un prêt que la fondation a auprès de l'Etat. La charge d'intérêts reste néanmoins due. Une indemnité extraordinaire a été proposée pour les années 2021 et 2022 afin de soutenir le secteur du tourisme. Le rapport de gestion est particulier eu égard à l'ensemble de ces circonstances et contraintes.

Un député (PLR) a une question concernant le développement du numérique. Pour faire venir des gens à Genève, il faut engendrer un rayonnement et le numérique joue à ce niveau-là. Il demande des informations à ce propos.

M^{me} Fischer précise qu'une option a été prise pour développer des activités qui permettent de maintenir une attractivité pour Genève sous l'angle des conférences et congrès pour ne pas perdre un acquis et une tradition liée à la Genève internationale. Il s'agit aussi de favoriser le développement de ces techniques qui permettent de maintenir des événements mixtes en présence et à distance.

M. Loeffler explique que le digital est une dimension très importante au niveau du tourisme. Avant, la fondation traitait avec des tour-opérateurs qui se comptaient en une centaine d'acteurs et donc l'interaction avec ces acteurs était facile. Avec la venue d'internet, on n'était plus en B2B mais d'entreprise à consommateur avec une atomisation des demandes et les gens ont commencé à organiser leur voyage individuellement. En 2015, la Fondation Genève Tourisme & Congrès a commencé des travaux pour être active sur les réseaux sociaux. Il y a une deuxième évolution, car il est difficile de toucher tous les consommateurs. En touchant les organisations d'événements et les agrégateurs, on touche plus d'utilisateurs. Au niveau du numérique, on passe d'une relation de Genève Tourisme avec le consommateur à une relation entre Genève Tourisme et les agrégateurs et cela permet de toucher plus de consommateurs. Il y a aussi la venue des influenceurs qui jouent de plus en plus des rôles importants. Ils viennent à Genève, font part de leur expérience

et ils vont toucher leurs « followers ». On voit que la stratégie digitale évolue pour travailler avec des intermédiaires qui, eux, travaillent avec les individus. La Fondation Genève Tourisme a engagé une experte qui est entrée en fonction en 2020 pour mettre en place cette stratégie digitale et il y a un département dédié au digital.

Le député (PLR) demande s'il y a déjà un bilan de cette action.

M. Loeffler répond que pour l'instant c'est difficile, car la personne a été engagée en 2020 et le covid fausse l'analyse. Il rappelle qu'il y a une convention d'objectifs entre la fondation et le département dans laquelle des indicateurs ont été définis. Ces indicateurs ont été mesurés à partir de 2020 et ils devraient permettre sur 2-3 ans de voir la tendance et l'efficacité de la fondation à ce niveau-là. La nouvelle loi sur le tourisme est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020 et elle définit une série d'améliorations au niveau du suivi avec une convention d'objectifs. Une convention de financement a été établie. La volonté du Conseil d'Etat était de faire un meilleur suivi de la Fondation Genève Tourisme en ajoutant une validation de l'utilisation des produits de la taxe. Pour le Conseil d'Etat, l'idée est de valider l'utilisation de ces taxes et, à cette fin, une convention de financement a été établie. Il y a aussi des modifications qui ont été faites au niveau de la gouvernance et la mise en place d'une taxe de séjour unifiée afin de faciliter la lisibilité de la perception de la taxe de séjour avec Airbnb.

Un député (Ve) relève que la commission de l'économie a déjà reçu la Fondation Genève Tourisme à plusieurs reprises. Il a l'impression que l'attractivité de Genève risque de s'orienter de façon différente. Celle-ci est actuellement majoritairement basée sur les congrès. Or, il est possible qu'une partie de cette activité-là se déplace vers du numérique (vidéoconférences) et qu'il risque d'y avoir une diminution dans ce secteur. Il demande comment est encouragée la relocalisation vers un tourisme plutôt suisse ou européen.

M. Loeffler répond que 20% du tourisme est du tourisme de loisirs et qu'il y a 80% de tourisme d'affaires. Entre 16% et 20% des touristes sont suisses. Genève a eu une double peine durant la crise sanitaire. En effet, le tourisme de loisirs était lointain et la fermeture des frontières a pénalisé Genève. Dans le cadre de la crise du covid, Genève Tourisme a mis en place des box et des chèques tourisme pour attirer le tourisme local. Pour renforcer le tourisme de loisirs, une réflexion avait été menée au niveau des états généraux le 15 mai 2018 qui visait à renforcer l'image de Genève sur ses atouts. Une des choses importantes était de mettre l'accent sur l'environnement, l'horlogerie, les organisations internationales et le CERN. La collaboration régionale est importante car, à un moment donné, certains acteurs disaient que Genève Tourisme doit uniquement travailler pour Genève. Dans le cadre des états

généraux, un accent a été mis pour favoriser cette collaboration interrégionale avec la France voisine et les autres cantons en se disant qu'un touriste va profiter du financement d'actions au niveau régional. Par rapport au tourisme local, des efforts ont été faits sur le tourisme suisse. Genève a souffert davantage que Zurich et Bâle avec une baisse de nuitées de 67%. On voit que Genève et Zurich ont connu les mêmes difficultés. Au niveau des attractivités, le portail des Nations Unies qui sera mis en place ou le musée des sciences du CERN vont être des attractions qui vont attirer, et une des difficultés pour Genève Tourisme est de trouver l'attractivité qui attire le tourisme.

Un député (PLR) indique qu'à côté du tourisme de loisirs, il y a un tourisme international. On vient discuter de paix à Genève et il y a près de 3500 réunions annuelles à Genève. Il demande s'il y a une relation avec Genève Tourisme pour ces gens qui restent quelques jours à Genève et ce qu'il en est de ce tourisme de travail.

M. Loeffler répond que Genève a développé une expertise à ce niveau-là. Il avait organisé un séminaire avec des organisateurs d'événements et les organisateurs européens disaient qu'ils aimaient envoyer leurs employés à Genève car c'est une ville triste, sérieuse et ennuyeuse. Les organisateurs qui venaient de plus loin voyaient Genève comme une ville multiculturelle et ouverte au monde. Genève a de véritables atouts en termes d'infrastructure hôtelière, d'aéroport et pour recevoir des manifestations. Il extrêmement difficile de voir quel va être l'impact du covid et s'il va modifier la manière dont les gens se réunissent. C'est un élément qui est une grande inconnue. La Fondation Genève Tourisme & Congrès va accompagner les organisateurs de congrès. Les organisations internationales ont toutes leurs structures, mais la fondation va principalement travailler avec des organisateurs d'événements privés. Il y a des échanges qui se font afin d'améliorer les infrastructures, par exemple en ayant des messages en anglais sur la ligne 5 qui passe notamment à Palexpo. Il semblerait que, pour l'instant, un événement a lieu à un moment donné, mais, au niveau des réseaux sociaux, il y a des interrelations toute l'année.

Audition

M^{me} Sophie Dubuis, présidente du conseil de fondation (FGT&C)

M. Philippe Schwarm, trésorier du conseil de fondation (FGT&C)

M. Adrien Genier, directeur général (FGT&C)

En préambule, M^{me} Dubuis rappelle la mission légale de la Fondation Genève Tourisme & Congrès (*ci-après* : FGT&C), à savoir : mettre en œuvre une politique active de promotion touristique de Genève, en Suisse et à

l'étranger ; encourager des actions de développement et de promotion du tourisme ; promouvoir et favoriser des animations d'intérêt touristique ; assurer l'accueil, l'information et l'assistance touristique. En revanche, le RD 1418 indique à la page 2 que la fondation organise des événements, ce qui n'est pas le cas.

M^{me} Dubuis ajoute que la FGT&C est une fondation de droit privé et d'utilité publique. Son financement provient de la taxe de séjour payée par les touristes, et de la taxe de promotion du tourisme payée par les commerçants des zones dites touristiques. Les compétences de la FGT&C en matière de promotion et d'accueil permettent de former une équipe gagnante avec les acteurs régionaux pour devenir une destination de loisirs et de congrès incontournable au cœur de l'Europe. M^{me} Dubuis rappelle combien le tourisme d'affaires est important pour Genève, ce que le rapport a d'ailleurs relevé, et insiste sur l'importance de l'expérience de leurs clients qui sont au final leurs meilleurs ambassadeurs.

M^{me} Dubuis explique que la gouvernance de la FGT&C est assurée par un conseil de fondation composé de 11 membres, nommés par le Conseil d'Etat et représentant majoritairement les milieux touristiques genevois (voir p. 4 de la présentation jointe en annexe). Actuellement, le siège du représentant de la Ville est libre et le conseil attend que les personnes concernées choisissent un candidat pour remplacer M^{me} Elvita Alvarez. M^{me} Isabelle Gattiker, fraîchement nommée pour la culture au canton, assure la représentation des milieux culturels. L'activité de la FGT&C se déploie sur les trois axes suivants : *Markets Department*, *Traveller Bureau* et *Convention Bureau* ; en 2021, ce dernier poste a été libre pour des raisons financières, mais un nouveau responsable prendra ses fonctions au printemps. Les différents partenaires de la fondation sont les partenaires régionaux, les prestataires de service et les partenaires sponsors.

M^{me} Dubuis relève que la stratégie de la FGT&C s'articule principalement autour de : l'horlogerie, l'international, la culture, la science et le lac-nature ; les grandes valeurs qui guident la fondation sont : avancer, entreprendre, exceller et respecter.

M^{me} Dubuis note que la pandémie a eu un impact direct sur l'industrie du tourisme qui évalue ses pertes globales à 4 milliards de dollars. Chaque mesure qui a été prise pendant cette période a eu des répercussions sur les nuitées et, par conséquent, sur toutes les branches liées au tourisme.

S'agissant du volet du financement, M. Schwarm indique qu'il existe trois éléments de ressources qui font vivre la FGT&C, à savoir la taxe de séjour, la taxe de promotion du tourisme et les recettes propres. Les quasi $\frac{2}{3}$ des

ressources de la fondation proviennent de la taxe de séjour. En raison de la situation sanitaire, sur l'exercice 2020, il y a eu une perte de près de 67% sur les nuitées 2020 et les recettes sont passées d'environ 11 millions en 2019 à 3907 millions. La taxe de promotion du tourisme qui, normalement, représente $\frac{1}{3}$ des produits de la fondation a représenté une grosse part pour 2020, même si elle a été passablement amputée suite à la décision du CE d'exonérer une grosse partie des entreprises de moins de 100 collaborateurs pour soutenir l'économie. Quant à l'indemnité de relance votée par le Grand Conseil, elle s'est élevée à un peu plus de 4 millions. Au total, les recettes pour l'année 2020 se montent donc à environ 12 763 millions.

M. Schwarm ajoute que les charges peuvent se subdiviser en trois parties : les charges salariales, les frais administratifs et les frais opérationnels. L'ensemble de la masse salariale a chuté suite à des suppressions de postes qui n'ont pas été remplacées. En ce qui concerne les frais administratifs, une des principales charges est le remboursement du prêt issu de la participation à la Halle 6 de Palexpo ; de par cette participation, la FGT&C possède environ 11% du capital-actions de Palexpo et la dépréciation de ces actions pendant la crise sanitaire a eu un impact sur les comptes de 1666 millions sur l'exercice 2020. Quant aux frais opérationnels, ils se montent à 3065 millions pour 2020. Au total, les charges atteignent 2323 millions pour l'exercice 2020, sachant que la réserve anticyclique de 1 million a été utilisée pour réduire le résultat.

M. Schwarm conclut en indiquant que la FGT&C a presque mangé toutes ses liquidités et qu'une attention soutenue est portée à ce volet financier. L'exercice 2021 montre un léger mieux par rapport à 2020, même si la fondation vit avec une extrême volatilité des recettes ; toutefois, les équipes au sein de la direction générale surveillent la situation et sont prêtes à anticiper toute reprise.

M. Genier explique que, dans le processus d'acquisition et de rétention de touristes pour la destination Genève, la FGT&C est principalement active sur le fait d'attirer l'attention (*awareness*) et pour la considération de la destination. Elle ne se charge quasiment plus de la vente de nuitées, car la plupart des consommateurs passent par les grands opérateurs en ligne que sont Booking ou Expedia, mais elle entre en jeu dans la partie du bouche-à-oreille, à savoir la promotion de la destination par les touristes eux-mêmes. La FGT&C se concentre ainsi sur sa mission d'accueil dans les hôtels, les restaurants et les commerces, de manière à ce que la qualité de l'accueil soit un atout pour Genève et sa région.

M. Genier ajoute qu'en 2020, la plupart des activités du budget courant ont dû être gelées ou négociées avec Suisse Tourisme ou les autres agences prestataires pour les activités de promotion ; le budget activé grâce au plan de

relance a permis de développer quatre actions : Geneva Box, Geneva Gift Card, bons Restôbar et label Clean&Safe. Ce budget de 4500 millions n'a pas été utilisé dans sa totalité et a été réaffecté en 2021 dans le tourisme de loisirs et les chèques restaurants. Malgré ces efforts, la chute a été extrêmement importante (voir graphiques p. 13 de la présentation en annexe) par rapport à l'évolution précédente ; en outre, il y a de nettes différences entre les grandes régions citadines que sont Bâle, Zurich et Genève, et les petites régions de montagne qui ont été moins impactées.

M. Genier relève qu'il y a eu un changement de paradigme en 2020, avec une clientèle différente pour les destinations urbaines ; il est d'ailleurs prévu que le tourisme d'affaires chute de 15%, notamment parce que le budget « voyages d'affaires » des entreprises a été réduit de 40 à 50% et que les congrès seront désormais plus petits. M. Genier remarque que cela donne une possibilité à la FGT&C de chercher à obtenir des congrès qui sont moins importants et que Genève ne pouvait pas accueillir auparavant ; en parallèle, l'accueil des délégations internationales se poursuivra. Malgré cela, quelque 500 000 nuitées devront être remplacées et, pour compenser cette baisse de volume, la seule option est de se tourner vers un tourisme de loisirs. Or, si l'offre est existante et de qualité, il y a un véritable problème de lisibilité, et un manque de facilité pour les réservations et l'accès. C'est un travail de longue haleine, qui va nécessiter l'engagement de nombreux partenaires, mais les retombées ne pourront être que positives, y compris pour le tourisme d'affaires.

M. Genier précise que la FGT&C a déjà commencé à affirmer le leadership de Genève dans les événements hybrides et dans l'évolution des événements d'affaires, notamment les congrès. Pour le tourisme de loisirs, il s'agit de changer de positionnement pour faire de la région la destination de loisirs par excellence.

Un député (UDC) demande s'il est juste de dire que la taxe de promotion sur le tourisme est constituée de la taxation de toutes les entreprises divisées en deux zones A et B, à savoir une zone plus favorable et une zone moins favorable, et qu'elle dépend aussi du nombre de collaborateurs des entreprises.

M^{me} Dubuis répond que cette analyse est correcte.

Le député remarque que le covid a perturbé le tourisme et l'a rendu quasiment nul depuis 2020, d'où la décision du Conseil d'Etat de suspendre la taxe de promotion sur le tourisme. Sachant que le retour que les entreprises peuvent attendre de cette taxe est variable selon l'endroit où elles sont situées, alors même que le montant à payer est identique pour tous, il trouve dérangeant de savoir que certaines de ces entreprises ont été mises aux poursuites. Il s'interroge sur la pertinence de continuer à mettre la pression sur ces

entreprises genevoises et souhaite savoir si une décision d'amnistie est envisagée ; en outre, il demande à M^{me} Dubuis quelle est sa réflexion sur ce point pour 2021.

M^{me} Dubuis note d'abord que ce n'est pas toute l'année 2020 qui a été impactée par le covid, car les mois de janvier et février ont été excellents, avec une très bonne édition du SIHH ; c'est à partir du mois de mars que la situation s'est péjorée. Elle ajoute que le retour sur investissement est toujours difficile à chiffrer pour les entreprises, mais elle précise que la FGT&C n'est pas en lien direct avec la perception de cette taxe. C'est le DF qui s'occupe de la facturation, de la gestion et de la perception de cette taxe, qui est ensuite reversée à la fondation. M^{me} Dubuis pense qu'il faudrait poser cette question au DF, car c'est lui qui prend les décisions ; à ce propos, lorsque la taxe a été suspendue en 2020, la FGT&C n'a pas non plus été consultée et elle s'est trouvée devant le fait accompli, en devant adapter son fonctionnement avec l'argent qui lui a été reversé.

Le député demande s'il ne serait pas sensé que la FGT&C évalue les retombées économiques que peut générer son activité, dans la mesure où elle est bénéficiaire d'un impôt qui est prélevé chez des personnes dont la situation précaire est connue. La FGT&C a donc peut-être aussi son mot à faire passer au DF.

M^{me} Dubuis indique que l'action de la FGT&C est limitée, car son calcul se fait sur la base des nuitées. Elle revient à la genèse du changement de la loi sur le tourisme et rappelle que tous les calculs des zones et des taxes touristiques ont été faits par l'Etat à l'origine. Il est donc difficile, voire impossible pour la fondation de faire une estimation des retombées économiques pour le tourisme de loisirs, d'une part parce qu'elle n'en a pas les compétences à l'interne, d'autre part parce qu'elle ne dispose pas des données sur les entreprises qui sont en main du canton.

Un député (Ve) demande si Genève ne va pas se trouver dans une surcapacité hôtelière à la sortie de la crise, sachant qu'une baisse d'activité est prévue dans le domaine des congrès ces prochaines années et que de nombreux hôtels ont été construits dans la région.

M^{me} Dubuis répond que les hôtels qui ont ouvert pendant la crise étaient à bout touchant et que ceux qui vont suivre sont déjà dans le pipeline ; en outre, la FGT&C n'a pas voix au chapitre en ce qui concerne les décisions des investisseurs. Aujourd'hui, le taux d'occupation des hôtels genevois est au même niveau que Zurich et plus élevé que Bâle, ce qui signifie qu'il est aligné aux besoins. Il est vrai que jusqu'ici, les congrès trop grands ne pouvaient pas être accueillis à Genève par manque d'infrastructures hôtelières adéquates ; la

FGT&C voit donc d'un bon œil l'augmentation de cette capacité en 3 et 4 étoiles, parce qu'elle pourra aller chercher ces congrès plus petits.

Le député pense que recevoir des petits congrès permettra aussi de mieux répartir la charge sur l'année.

M^{me} Dubuis confirme cela ; le seul bémol est que la plupart des entreprises vont baisser les voyages d'affaires dans les 12 à 18 mois à venir. En 2022, Genève ne retrouvera pas un chiffre de 3 millions de nuitées, comme en 2019, mais M^{me} Dubuis espère revenir à cela en 2023-2024.

Un député (PLR) demande quelle est la politique de la FGT&C sur internet et sur les réseaux sociaux pour attirer le tourisme de loisirs et de culture.

M. Genier répond que la culture de la gastronomie et les activités de loisirs à Genève sont souvent méconnues, raison pour laquelle la campagne de communication doit être forte. La FGT&C travaille toujours avec la presse traditionnelle, et pour les réseaux sociaux il y a une responsable du département digital qui a mis en place une stratégie adaptée aux différents marchés ; la fondation fait aussi appel à des influenceurs sur différentes thématiques, comme la gastronomie et la culture. De manière générale, l'accent est mis sur la qualité de l'audience et vise un certain type de clientèle.

Un député (UDC) sait que certains hôtels genevois sont sortis du réseau, car l'Etat les réquisitionne pour loger les personnes migrantes ou à l'aide sociale, parfois avec des années d'avance de réservation. Pendant la crise, ces établissements sont donc restés complets, ce qui crée une sorte de business parallèle. Il demande si cela va diminuer la capacité hôtelière de Genève et il souhaite savoir si ces nuitées sont comptabilisées dans la taxe sur le tourisme.

M^{me} Dubuis répond que la FGT&C n'est pas inquiète par rapport à cette occupation, car elle est assez marginale ; elle ajoute que, si l'occupant est un résident genevois, il n'est pas soumis à la taxe. En revanche, il est plus compliqué pour la fondation de ne pas avoir le détail des nuitées Airbnb, alors que le canton reçoit cette information ; ces données permettraient de mieux calculer les taxes de séjour, mais aussi de mieux cibler les campagnes de communication développées pour attirer du monde.

Une députée (S) demande si, à l'instar d'autres villes suisses, Genève envisage de mettre en place des pass touristes qui permettent d'avoir des réductions dans les musées ou les transports publics. Par ailleurs, elle souhaite savoir si des réseaux ou des partenariats sont tissés entre les différents partenaires culturels, de manière à obtenir des prestations à un tarif plus abordable.

M^{me} Dubuis répond que la question de la culture est traitée de manière très importante depuis 2019, d'où l'entrée de M^{me} Gattiker au conseil de fondation.

Pendant longtemps, il a été difficile de fédérer les musées, mais c'est aujourd'hui chose faite et avec succès. Le point essentiel dans ce domaine étant le calendrier des événements, une plateforme d'informations a été créée de concert entre la Ville et l'Etat.

M. Genier peut dire de manière brève que différents axes sont développés en même temps concernant la culture, dont la promotion à l'extérieur. Pour les transports d'Unireso, il existe une carte, la *Geneva Transport Card*, que tout visiteur qui passe une nuit à Genève reçoit d'office à la réception de l'hôtel, au moment du check-in ; un projet de digitalisation est en cours pour permettre aux personnes qui séjournent dans des Airbnb d'obtenir également cette carte. Quant au *Resort Pass*, valable en juillet-août, il donne accès à plus de 100 activités de loisirs, dont certaines sont liées à la culture. La FGT&C veut aussi remettre en place l'information aux réceptions d'hôtels ; enfin, la Ville a mis sur pied un système d'agenda en ligne (openagenda.com).

Délibération

Lors de sa séance du 7 février 2022, la commission de contrôle de gestion a pris acte du RD 1418 comme suit :

Pour :	14 (4 PLR, 2 PDC, 2 MCG, 1 UDC, 2 Ve, 2 S, 1 EAG)
Contre :	—
Abstentions :	1 (1 S)



GENEVA
VISIT. MEET. REPEAT.

Commission Contrôle de Gestion

FONDATION GENÈVE TOURISME
EXERCICE 2020

Sophie Dubuis, Présidente
Philippe Schwarm, Trésorier
Adrien Genier, Directeur Général

Mission Légale

**Faire la promotion de Genève en tant que destination touristique de loisirs et de congrès.
Assurer l'accueil des hôtes, touristes ou excursionnistes.**

- Mettre en œuvre une politique active de promotion touristique de Genève, en Suisse et à l'étranger;
- Encourager des actions de développement et de promotion du tourisme, qu'elles émanent d'entités publiques ou privées et les coordonner;
- Promouvoir et favoriser des animations d'intérêt touristique;
- Assurer l'accueil, l'information et l'assistance touristique;

Nous sommes une fondation de droit privé, d'utilité publique. Notre financement provient de la taxe de séjour payée par les touristes, et la taxe de promotion du tourisme payée par les commerçants des zones dites touristiques.



/ Vision

GENEVA LIVE

Nos compétences dans **la promotion et l'accueil** nous permettent de **former une équipe gagnante** avec les acteurs régionaux pour devenir une destination de loisirs et de congrès **incontournable au cœur de l'Europe**.

Nous séduisons et accompagnons **nos clients**, nous les connaissons, **leur expérience** est au centre de nos intérêts. Ils sont **nos meilleurs ambassadeurs**.

Gouvernance de la FGT&C - 2020

Gouvernance 2020

La gouvernance de la FGT&C est assurée par un conseil de fondation composé de 11 membres, nommés par le Conseil d'État et représentant majoritairement les milieux touristiques genevois.

/ 1 représentant du Canton
M. Jacques Folly

/ 1 représentante de la Ville de Genève
Mme Eivita Alvarez

/ 1 représentant des Communes genevoises
M. Philippe Schwarm (trésorier)

/ 3 représentants des hôteliers
M. Thierry Lavalley
M. Marc-Antoine Nissille (vice-président)
M. Marc Fischer

/ 1 représentante des commerçants
Mme Sophie Dubuis (présidente)

/ 1 représentant des cafetiers-restaurateurs
M. Daniel Carugati

/ 1 représentant des Centres de Congrès
M. Claude Membrez

/ 1 représentante pour la Communauté numérique
Mme Abir Oreibi

/ 1 représentante des milieux culturels
Mme Isabelle Gattiker



/ Édifice Genève Tourisme (2021)

Markets
DepartmentTraveller
BureauConvention
Bureau

Digital

Partenaires régionaux - Prestataire de services - Partenaires Sponsors

Horlogerie

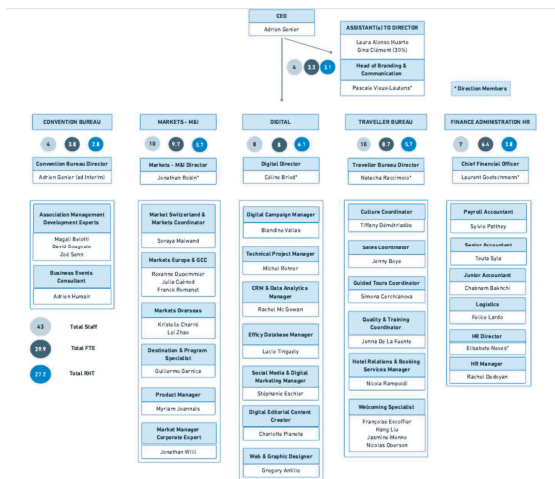
International

Culture

Science

Lac-Nature

Avancer / Entreprendre / Exceller / Respecter



L'industrie du tourisme. 1^{ère} impactée par Covid

unwto.org/news/global-economy-could-lose-over-4-trillion-due-to-covid-19-impact-on-tourism

UNWTO

SHARE THIS CONTENT

f

🐦

in

GLOBAL ECONOMY COULD LOSE OVER \$4 TRILLION DUE TO COVID-19 IMPACT ON TOURISM

ALL REGIONS | 30 JUN 21

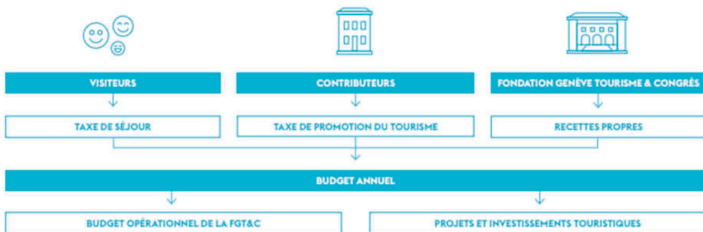
Economic losses are mounting in developing countries due to the absence of widespread COVID-19 vaccinations.

UNWTO
World Tourism Organization

UNITED NATIONS
UNCTAD

Financement de la FGT&C - 2020

Origines et budget de la Fondation

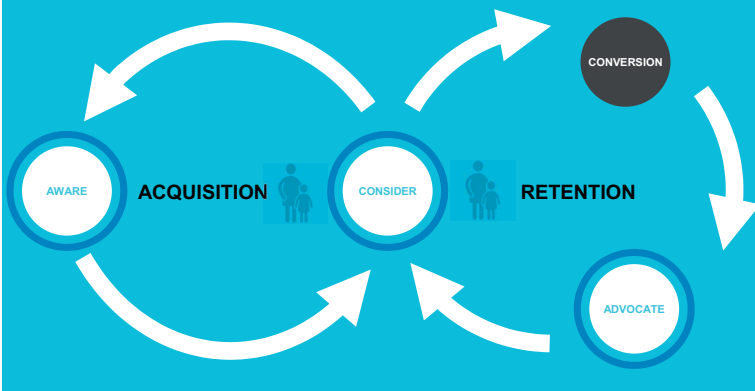


Financement de la FGT&C - 2020

RÉSULTAT ANNUEL FGT&C	Budget 2020 CHF (TTC)	2020 CHF (TTC)	2019 CHF (TTC)
PRODUITS			
PRODUITS NETS TAXES TOURISTIQUES			
Produit de la taxe de séjour	11'000'000	3'907'040	11'984'949
Produit de la taxe de promotion du tourisme	6'380'000	4'710'078	4'911'168
Indemnité "Plan de relance"	—	4'500'000	—
Frais de perception des taxes	807'850	353'948	858'999
Total produits nets des taxes touristiques	16'748'750	18'747'805	12'474'717
Autres produits	340'000	98'081	1'844'478
TOTAL PRODUITS	17'087'750	18'741'181	17'618'944
CHARGES			
SALAIRES, CHARGES SOCIALES & AUTRES FRAIS DU PERSONNEL			
Salaire, charges sociales	9'841'713	4'510'081	9'313'991
Autres frais du personnel	199'000	65'526	233'367
Total salaires, charges sociales & autres « personnel »	4'053'713	4'575'607	9'547'358
FRAIS ADMINISTRATIFS			
Loyers, frais entretien	699'341	701'308	780'742
Frais de bureau	449'800	438'387	504'434
Frais de structure & de gestion	119'000	139'305	118'056
Frais financiers	39'000	1'319'818	118'736
Intérêts sur prêt Etat de Genève	291'906	389'953	287'343
Frais informatiques	170'000	54'386	49'840
Attribution à la provision sur participation Palexpo SA	—	1'666'000	—
Total frais administratifs	1'760'017	4'834'961	1'790'984
GÉNÈVA TRANSPORT CARD	3'980'000	1'197'805	3'841'999
SOUTIENS PONCTUELS (Livre 156 Batiments de culte)	1'000'000	89'000	31'900

FRAIS OPÉRATIONNELS			
Promotions Marchés & Congrès	1'548'806	606'611	1'146'882
Production publicité, médias & communication	1'964'978	1'401'841	1'044'705
Presse, médias et réseaux sociaux	110'500	110'975	417'806
Développement gestion marketing	1'019'100	883'500	754'025
Aménagement & animation	—	—	105'950
Frais divers, représentation	58'000	68'571	299'767
Projets spécifiques & développement	—	—	21'034
Total frais opérationnels	4'894'684	3'048'499	3'839'468
TOTAL CHARGES	19'737'414	13'648'992	14'648'950
Attribution au fonds affecté "Plan de relance"	—	4'500'000	—
[Utilisation] du fonds affecté "Plan de relance"	—	(8'084'708)	—
RÉSULTAT ANNUEL FGT&C (hors manifestations estivales / Fêtes de Genève)	1'354'336	(3'323'039)	2'565'994
ATTRIBUTION (UTILISATION) DU CAPITAL FGT&C			
AFFECTATION À LA RÉSERVE POUR MANIFESTATIONS À CARACTÈRE INTERNATIONAL	11'000'000	—	—
ATTRIBUTION À LA RÉSERVE POUR COMPENSATION DU REBOURSEMENT PRÊT ETAT / HALLE 4	840'196	—	(847'194)
ATTRIBUTION AUX RÉSERVES	400'000	1'000'000	(1'000'000)
TOTAL (hors manifestations estivales / Fêtes de Genève)	711'218	(8'383'039)	689'869
ATTRIBUTION (UTILISATION) CAPITAL LIBRE			
RÉSULTAT MANIFESTATIONS ESTIVALES / FÊTES DE GENÈVE	(600'000)	(8'740)	108'997
AJUSTEMENT RÉSULTAT PÉRIODES ANTERIEURES	—	—	—
RÉSULTAT FINAL Y compris Fêtes de Genève / GLF	11'218	2'313'999	514'613
BILAN			
BILAN - CAPITAL LIBRE			
Capital libre - ouverture exercice	19'684'986	19'684'986	10'147'949
Résultat annuel	464'336	(3'313'999)	949'732
CAPITAL LIBRE - CLÔTURE EXERCICE	19'979'382	9'311'088	18'684'986
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	—	(846'057)	1'139'347

/ Focus de FGT&C en B2C

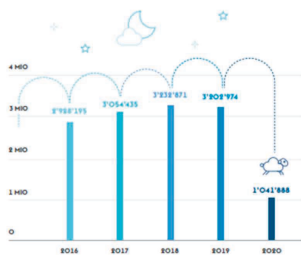


Activités liées au Plan de Relance – 2020

Actions/Résultats	Prévision	Effectué	Dépendé	Reliquat
Geneva Box	15	15	675'065.-	224'935.-
Geneva Gift Card	22'000	6'159	776'051.-	1'723'949.-
Bons Restôbar	35'000	31'499	540'334.-	459'666.-
Label Clean&Safe	-	-	93'252.-	6'748.-
Total			2'084'702.-	2'415'298.-

Nuitées en chute libre en 2020 (-67,5%)

Évolution des nuitées à Genève



Évolution des nuitées par région en % (2019-2020)



Changement de paradigme

TOURISME D'AFFAIRES

- Prévission de 15% de moins durablement
 - 40%-50% de moins dans les budget voyages d'affaires
 - Congrès plus petits et régionaux
 - Délégations internationales réduites
- Quelques 500'000 nuitées à remplacer
- Perte de volume, mais surtout de chiffre d'affaires!
- Nécessité de compenser autant que possible par le tourisme de loisirs

TOURISME DE LOISIRS

- Offre existante riche et de qualité
- Manque de lisibilité
- Manque de facilité pour réserver et y accéder
- Travail de longue haleine
- Nécessité de l'engagement de nombreux partenaires dans la destination
- Pas de cannibalisation mais un renforcement pour les activités d'entreprises

Leadership dans les Hybrid events

- Affirmer notre excellence dans l'évolution des événements d'affaires, congrès notamment
- Favoriser et soutenir les partenaires qui veulent/peuvent offrir des solutions
- Accompagner nos clients dans les possibilités et les coûts associés, associations et corporate
- Page Web :
 - Matériel photo/video/visites virtuelles
 - Prestataires techniques A/V
 - Venues équipées
 - Outils/Logiciels disponibles
- Membre fondateur de la Hybrid City Alliance
 - 4 villes fondatrices
 - nombreux workshops – White Paper
 - 24 villes ont joint l'alliance
 - Principalement Europe – NA – Asia - Oceania



Merci!



GENEVA

geneve.com

